

Le choix d'une profession [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le choix d'une profession

(Suite.)

Nous disons simplement que le corps enseignant peut faciliter l'apprentissage par l'emploi de certains moyens mis à sa disposition.

Ces moyens sont d'ordre général et d'ordre particulier. Ces derniers nous les appelons les auxiliaires de l'éducation professionnelle.

S'agit-il pour autant d'ajouter à nos programmes encyclopédiques des matières nouvelles ? Non, nous demandons de les modifier dans un sens plus pratique ou plutôt de les interpréter d'une autre façon ; nous désirons d'amener l'élève à l'acquisition des qualités requises dans les carrières professionnelles en développant les facultés dans leur rapport avec les besoins du commerce et de l'industrie. Nous donnerons plus loin notre manière de voir dans des exemples tirés de quelques branches du programme.

Dès son entrée à l'école, l'élève doit être amené à l'habitude du travail, à l'ordre et à la ponctualité. Il sera souvent difficile d'y arriver du coup, parce que l'enfant, être actif par excellence, songe plutôt à jouer qu'à utiliser cette activité débordante à un travail sérieux. Il s'agit de guider cette tendance, de la canaliser, de la relier habilement aux travaux de l'école par l'intérêt de nos leçons, par la valeur de notre enseignement. La technique de l'enseignement est la clef naturelle pour obtenir la réalisation de l'activité que nous demanderons des élèves.

Vers la fin de l'année 1915, le Département de l'Instruction publique du canton de Zurich adressait à son personnel enseignant une circulaire attirant son attention sur la nécessité de former des travailleurs. « Amener la jeunesse à aimer le travail, le travail bien fait, c'est le mettre sur le chemin du bonheur et c'est en même temps contribuer à l'indépendance économique du pays. Quant au choix des professions, le maître d'école est particulièrement bien placé pour donner des conseils, tant aux enfants qu'à leur famille. Ce sujet doit trouver une place dans l'enseignement. L'instituteur s'occupera aussi de chaque élève en particulier ; il se mettra en rapport avec les parents ; il insistera auprès d'eux sur la nécessité de l'apprentissage. Il montrera les suites funestes tant morales qu'économiques du manque de vocation. Si la Suisse veut lutter contre la concurrence étrangère, ce n'est que par l'exactitude et le fini du travail, par la qualité plutôt que par la quantité qu'elle y arrivera. Le travail manuel prend ici toute sa valeur et toute sa signification ; l'école doit en montrer toute l'importance et la beauté. »

Nous avons dans nos classes des enfants dont les aptitudes sont fort diverses. Or, il est de toute importance pour un maître de savoir ce qui se passe dans la tête de ses élèves. Des analyses psychologiques

peuvent se faire assez facilement. On découvrira à la longue chez un tel que l'on croyait un « rêveur de lunes » des qualités insoupçonnées de précision, chez un autre des réflexions morales ou esthétiques qui nous étonnent. Quelques-uns ont des aptitudes au commerce : ils sont marchands, truqueurs très habiles. Nous avons eu l'occasion personnellement de suivre les faits et gestes d'un garçon de 8 ans autour d'une horloge à coucou. Il ne fut tranquille que lorsqu'il en eut le secret. Dans les compositions originales de certains élèves, nous découvrirons les types érudits, imaginatifs, descriptifs, observateurs. Avec l'aide des parents qui peuvent nous renseigner sur les occupations préférées de leur enfant, il sera plus facile de trouver la vocation qui lui convient.

Il s'est fondé à Boston, en 1909, un « Vocation-Bureau » ayant pour but de conseiller les jeunes gens dans le choix d'une carrière, d'après leurs caractères psychologiques, et d'après les documents que l'on a recueillis sur leur vie antérieure, notamment sur leur vie scolaire. Ce bureau entretient des relations suivies avec les organes scolaires, et ceux-ci, à leur tour, se tiennent en contact avec les parents et les questionnent sur la profession vers laquelle ils désirent diriger leur enfant et pour quels motifs ils lui souhaitent cette profession. Le bureau enquête aussi auprès des entreprises industrielles, manufactures, etc., leur demandant quelle sorte d'ouvriers elles désirent, quelles qualités physiques ou psychiques ces ouvriers doivent surtout présenter en vue de leur travail.

Chez nous, les offices cantonaux d'apprentissage s'occupent également du placement des jeunes gens qui veulent entrer en apprentissage ; ils font même insérer gratuitement les offres et les demandes dans le *Bulletin de la fédération suisse des apprentissages*. Mais combien de parents le savent ? C'est à l'instituteur de les éclairer à ce sujet.

Nous n'avons pas à l'école l'enseignement individuel, nous nous adressons à tout un cours, à la collectivité. Comment arriver à former le caractère ? Nous n'avons pas à nous occuper de ce qu'un tel entreprendra à son émancipation. Il est des qualités ou vertus qui conviennent à tous les métiers, pourvu que nous formions, non pas une tête bien pleine, mais une tête bien faite. Examinons à ce sujet quelques branches du programme. J'aborderai en premier l'éducation civique, dont on a tant parlé depuis que le fléau de la guerre a exercé ses sinistres ravages autour de nous.

L'histoire, la géographie, l'instruction civique concentrent cet enseignement dans le but de former un bon citoyen, un bon chrétien. « Il faudra habituer l'élève à s'adapter à la vie sociale, à se soumettre volontairement aux règles établies, au sacrifice personnel et volontaire. Il s'agit d'éveiller en lui le sentiment de la responsabilité, seule base possible des libertés et des droits des citoyens, d'apprendre à concilier les intérêts en conflit avec le droit et la justice, de faire

comprendre que les intérêts de l'enfant sont liés à ceux de l'organisme social dont il fait déjà partie. » L'éducation civique fera donc acquérir le dévouement à la patrie et le respect pour autrui. « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on fit à vous-même. »

Le règlement édité par le Département de l'économie publique sur l'organisation de l'apprentissage recommande instamment l'éducation civique de la jeunesse. « Il importe que tous les citoyens soient conscients de leurs droits et de leurs devoirs et sachent, à quelque profession ou classe de la société qu'ils appartiennent, que tous sont tenus de coopérer à la conservation et à la prospérité de l'Etat et que le développement et la prospérité de chaque classe en particulier dépendent de la bonne organisation de l'Etat commun. L'artisan comme l'ouvrier de fabrique, tous doivent sortir du cercle restreint de leurs exigences personnelles et apprendre à travailler dans l'intérêt général. » Ce sont des choses difficiles à faire comprendre, direz-vous ? C'est abstrait, sans doute. Non pas, si nous faisons de notre classe une petite communauté où tous, petits et grands, riches ou pauvres, ont des devoirs réciproques à se rendre, devoirs indispensables à la bonne harmonie de l'école. Tous ont intérêt à la discipline la plus absolue, au travail le plus sérieux, indispensables au succès final. Que d'exemples l'histoire ne nous donne-t-elle pas pour la formation du caractère ? Chaque page est une leçon si nous en savons trouver la morale. Tous les peuples qui ont travaillé sont arrivés à bien, dès que la paresse et la débauche les ont atteints, ils sont tombés.

L'éminent député fribourgeois, M. G. de Montenach, a énuméré aux Chambres fédérales les avantages des « musées régionaux » qui touchent directement à l'éducation nationale. Ils rendront certaines études plus faciles et plus attrayantes sans charger les programmes. Combinés avec des excursions-études bien préparées, ils contribueront à attacher la jeunesse à leur pays natal. L'enseignement de l'histoire, dit-il, doit être modifié de telle manière que l'enfant ne soit plus déraciné, détaché de son milieu, mais fortement uni à son cher village, dont on fera connaître l'origine, l'histoire, les beautés et les coutumes.

La géographie n'envisagera pas un pays comme un objet inanimé et froid, mais un coin de terre où l'humanité débordante de sève agit, travaille dans tous les domaines économiques et sociaux. La terre, notre mère nourricière, mérite plus que jamais une étude approfondie de ses produits qui font la richesse et le bien-être des peuples.

La géographie locale, telle que l'enseigne notre collègue, M. Perriard, à Cugy, garde ici toute sa valeur. Elle doit s'enseigner à tous les degrés, pendant toute la durée de scolarité, surtout dans les cours de perfectionnement. Avec tout ce système, direz-vous,

on est loin de l'éducation professionnelle? C'est un acheminement. L'artisan qui désire voir prospérer ses affaires doit tenir ses comptes à jour. Il saura calculer ses prix de revient, dresser les factures de ses livraisons, établir un devis. Pour ne pas marcher au hasard, il doit se rendre compte du rendement de son travail, de sa valeur. La comptabilité doit suivre la matière première dès son entrée à l'atelier jusqu'à sa sortie et la mise en place. Le meilleur moyen d'enseigner cette branche est de l'assimiler au milieu où vit l'enfant par des exemples tirés de l'agriculture ou de l'atelier des parents d'un élève. Le maître choisira des questions faciles qu'il composera souvent lui-même. Elles seront d'autant plus appréciées parce que prises au village.

La méthode obligatoire concentre dans l'étude du français toutes les branches du programme. Si Pestalozzi formait le cœur avec des chiffres, le P. Girard, mieux inspiré, éduquait avec son cours de langue, où chaque ligne est une maxime ou une morale. L'instituteur en imprégnera son enseignement comme un sang généreux qui donne la vie et la santé. Il attirera souvent l'attention de ses élèves sur la nécessité de penser à leur avenir sous forme d'entretien ou dans des lectures expliquées, puis un exercice écrit, court et simple couronnera le travail oral.

(A suivre.)

PARTIE PRATIQUE

Exercices de grammaire, d'orthographe et de composition

à tirer des morceaux de lecture (suite)

Degré moyen (Programme 1919-1920)

Le blé et le pain (chap. 11).

Nous ne répéterons plus les exercices que l'on peut faire sur les noms, les articles et les adjectifs qualificatifs.

a) **Vocabulaire** : Champ, champêtre ; — le brouillard, le nuage, la nuée, la brume ; — la charrue, la herse, herser ; — la faux, la faucheuse ; — semer, le semeur, le semoir, la semence, ensemençer, les semailles ; — un intervalle ; — le sillon, sillonner, sillonnement ; — les mauvaises herbes ; — la grêle ; — la moisson, etc.

b) **Grammaire** : 1. Les adjectifs *déterminatifs*, distinction, analyse : son champ, cette nuit ; sa tige, tous les trous, etc. — 2. Les pronoms *démonstratifs*. Exemple : Il y a loin du jour où il a confié le grain à la terre, jusqu'à celui où il entrera dans son champ pour la moisson. — 3. Les pronoms *possessifs*. Exemple : C'est un rude labeur que *le sien*, c'est un rude labeur que *le mien*, que *le tien*, que *le nôtre*, que *le vôtre*, etc. C'est une rude besogne que *la mienne*, ce sont de rudes travaux que *les tiens*, etc. ; continuer la permutation.